

Compte rendu partiel et partial du CS en visio 25 janvier 2022

Le CS du 25 janvier 2022 s'est tenu à distance en raison de la situation sanitaire qui reste tendue et continue d'entraîner une surcharge de travail (par exemple organisation des examens de substitution).

La séance a débuté par les traditionnelles informations du président. Silvia Lasala du LRGP/ENSIC a obtenu une ERC starting grant, ce qui est une excellente nouvelle.

Pendant les congés de fin d'année, le ministère a publié de nombreux décrets (repyramidage, nouveaux régimes indemnitaires des EC, intégrité scientifique, préciput, doctorat...). Concernant le repyramidage, l'établissement doit remonter les sections qui seront concernées qui pourrait être celles ayant le ratio le plus bas. Actuellement nous avons un ratio moyen de 31%. Au bout des 5 campagnes, nous pourrions monter à 36%. Il manque les informations de calendrier pour organiser toute la procédure. Nous avons soulevé la question du risque des conflits interpersonnels, en particulier pour les sections CNU ayant peu de membres. C'est un élément d'alerte pour le président.

Le système de primes va considérablement évoluer. Les nouvelles primes ne pourront pas être converties en décharge. Elles fonctionneront selon 3 problématiques. Celle qui concernera le plus d'EC vient en remplacement des PEDR. Les PEDR en cours iront au bout, mais il n'y aura pas de nouvelle campagne. Cette nouvelle prime pourra être attribuée pour 3 ans pour recherche, enseignement ou charges collectives. Le renouvellement ne pourra être obtenu pour la même raison. Globalement le fonctionnement de ces primes implique plusieurs décisions très politiques qui relèveront de la prochaine équipe politique.

Concernant l'intégrité scientifique, les évolutions passeront par le renforcement des CSI. Une discussion est en cours sur la possibilité de faire deux soutenances. Enfin, la LPR promeut la très mauvaise idée de faire prêter un serment aux docteurs. L'idée avait été largement discutée dans le CS de l'UL, pour arriver à la conclusion que c'était une fausse bonne idée.

Au niveau national, le montage des PEPR est toujours en cours autour d'une vingtaine de projets. Sur les appels PIA, l'établissement prépare une réponse à l'appel Excellence (formation), ainsi que pour la diversification des moyens (ingénierie projets européens). Pour la Région, le FEDER a été signé avec un taux d'intervention de 60%. Les conventions cadre Inserm et Inria seront présentées en février.

Un point de faiblesse a été identifié sur le taux de succès à l'ANR pour les projets avec l'établissement comme porteur.

Le renouvellement du label HRS4R est en cours.

Une discussion sur les dossiers HCERES a pu brièvement se tenir et montrer l'exaspération et la fatigue de toute la communauté. Le HCERES demande le remplissage de données absurdes au détriment des questions scientifiques. Son acceptation d'utiliser le travail précédemment porté par les laboratoires s'accompagnent de yoyos dans ses décisions d'adaptation (langue, périmètre, etc.).

6 laboratoires recevront une visite sur site (IJL , LORIA, CREM, MELTA, LEM3, LRGP). Concernant les ED, aucune adaptation n'a été acceptée par l'HCERES. Certains indicateurs ne seront pas remontés.

Nous avons discuté la procédure de recrutement des Chaires de Professeur Junior 2021 qui se déroulera entre février et mai. Un enjeu est d'identifier qui sera le référent sur chaque poste chargé de suivre l'intégration et le travail. Par ailleurs nous sommes revenus sur les profils proposés. Ce type de poste reste très problématique et en concurrence des statuts nationaux. Sur les différents votes, nous avons voté contre, sauf une d'abstention individuelle.

Nous avons discuté la répartition des contrats doctoraux supplémentaires (LPR). Après les 6 contrats 2021, nous avons 9 contrat en 2022. Nous reprenons la stratégie de l'année dernière en l'étendant : 2 CLCS, 1 SJPEG 2 TELL, 2 Handicap pour aller chercher un contrat supplémentaire au niveau national, 1 Calbinotox-LRGP. Un dernier contrat reste à travailler avec comme piste 1 numérique@Metz ou partenariat UL-Rabat.

Nous sommes revenus sur le soutien en investissement des projets CPER. Nous avons validé le modèle-type de la convention de séjour recherche long. Puis nous avons eu la présentation du bilan 2021 de l'utilisation des enveloppes «trajectoire», «projets scientifiques CS» et « investissement sur fonds de roulement » par les pôles scientifiques M4 et CPM, avant de valider la direction adjointe du LISEC–Lorraine.

maxime amblard
Gaelle Crenn
Élu·es Pour une Université de Service Public

CSI Comité de Suivi Individuel
FEDER Fonds européen de développement régional
HCERES Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
LPR Loi de Programmation de la Recherche
PEPR Programmes et équipements prioritaires de recherche exploratoires
PIA Plan Investissement Avenir